

Session juin 2005

BREVET PROFESSIONNEL BOULANGER

**GESTION,
COMPTABILITE ET
TECHNIQUES
COMMERCIALES**

U.42

SUJET

Coefficient : 3

Durée : 3 heures

U42 – GESTION, COMPTABILITE ET TECHNIQUES COMMERCIALES

**Boulangerie LE PETIT MITRON
2, place de l'Eglise
38 112 - MEAUDRE**

Parties	Thèmes	Barème
1 ^{ère} partie	Plan de financement	/12 pts
2 ^{ème} partie	Le compte de résultat	/12 pts
3 ^{ème} partie	L'étude de la trésorerie	/9 pts
4 ^{ème} partie	Les techniques commerciales	/10 pts
5 ^{ème} partie	Les soldes intermédiaires de gestion	/17 pts
TOTAL		/60 pts

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 1 sur 10	

BOULANGERIE « LE PETIT MITRON »

Gérant : Monsieur Le Viennois

SARL au capital de 10 000 €

2, Place de l'Eglise
38 112 – MEAUDRE
Tél : 04 51 42 33 24
Fax : 04 51 42 33 42

Nombre de salariés : 1 pâtissier
1 boulanger
1 vendeuse
2 apprentis

RCS : Méaudre B 231589648
CB Crédit Lyonnais : 540 000 234 4 11

La Boulangerie « Le Petit Mitron » dans laquelle vous travaillez est une SARL.

Après concertation avec ses deux associés, Monsieur Le Viennois les persuade qu'il serait souhaitable d'acquérir un nouveau fonds de commerce mieux placé et qui est à vendre : 15 Grande Rue, 38 112 MEAUDRE.

Le changement interviendrait le 1^{er} janvier 2004.

Il sera nécessaire d'effectuer des travaux et d'acheter du nouveau matériel.

Vous trouverez ci-après les différentes prévisions réalisées par Monsieur Le Viennois et ses associés.

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 2 sur 10	

1 - Les prévisions d'investissement faites par Monsieur Le Viennois et ses associés

- Acquisition du fonds de commerce : 170 000 € (pas soumis à TVA)
- Agencements, aménagements des locaux : 37 400 € HT (mode d'amortissement : linéaire sur 10 ans)
- Installations techniques, matériel et outillage : 48 600 € HT (mode d'amortissement : linéaire sur 5 ans)
- Autres immobilisations corporelles : 7 620 € HT.

2 – Les prévisions de financement de cette acquisition

- Monsieur Le Viennois et ses deux associés pensent vendre le local actuel 125 000 €.
- Un emprunt sera obtenu début janvier remboursable sur 5 ans (taux d'intérêts 6.80 %).
- Les autres immobilisations corporelles sont **financées par un crédit-bail**.

3 – Les prévisions d'exploitation

- Le chiffre d'affaires prévisionnel HT est fixé à 220 000 € pour la première année
- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont estimés à 59 000 €
- Les frais généraux sont estimés à 5 % du chiffre d'affaires HT .
- Le loyer se monte à 1 500 € HT par mois.
- Un crédit-bail correspondant à 20 mensualités de 535 € HT pour le financement des autres immobilisations corporelles
- Les impôts et taxes sont évalués à 2 700 €
- Les charges de personnel représentent 71 500 €.
- Les intérêts de la première annuité sont égaux à 8 220 €

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 3 sur 10	

1^{ère} partie : Plan de financement

A l'aide des informations précédentes et des informations complémentaires ci-dessous :

- Il devra démarrer l'activité avec un stock de 6 000 € TTC.(TVA 5.50 %)
- Il pense obtenir de ses principaux fournisseurs un crédit de 35 000 €.
- Il estime avoir besoin d'une trésorerie de départ de 2 600 €

1.1. Etablir le plan de financement de Monsieur Le Viennois.

	PREVISIONS
RESSOURCES	
- Fonds propres revente précédent fonds
- Emprunt
- Fournisseurs
TOTAL DES RESSOURCES
EMPLOIS	
- Fonds de commerce
- Agencements, aménagements des locaux
- Installations techniques, matériel et outillage
- TVA déductible sur immobilisations
- Stock TTC
- Trésorerie de départ
TOTAL DES EMPLOIS

Détails des calculs

TVA déductible sur immobilisations :

.....

Montant de l'emprunt :

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 4 sur 10	

2ème partie : Le compte de résultat

2.1. Etablir le compte de résultat prévisionnel de l'année 2004

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation :		Produits d'exploitation :	
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Total des charges		Total des produits	
Solde créditeur : bénéfice		Solde débiteur : perte	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

Détail des calculs :

Frais généraux :

.....

Loyers :

.....

Redevances crédit-bail :

.....

Dotations aux amortissements :

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 5 sur 10	

3^{ème} partie : Etude de la trésorerie

En tenant compte des informations suivantes :

- Les clients payent tous au comptant.
- Les fournisseurs de matières premières sont réglés à 30 jours. Les achats sont régulièrement répartis sur 12 mois.
- Les autres fournisseurs de biens et services correspondent aux postes : frais généraux, loyer et redevances de crédit-bail. Ces dépenses sont réglées le mois même.
- Les salaires nets sont payés à la fin de chaque mois soit 39 325 € par an. Les cotisations sociales sont payées chaque trimestre échu (pour la première année les 15 avril 2004, 15 juillet 2004, 15 octobre 2004, 15 janvier 2005).
- Le remboursement de l'emprunt intérêts compris pour la première année s'élève à 18 124 €
- Les impôts seront payés au cours de l'année : 2 700 €.

3.1. Compléter le budget prévisionnel global de trésorerie pour la première année présenté ci-après. Justifier vos calculs. (Arrondir les sommes à l'euro le plus proche).

	PREVISIONS
TOTAL DES RECETTES (TVA à 5.50 %)
Règlement des fournisseurs de matières premières (TVA à 5.50 %)
Règlement des autres fournisseurs (TVA à 19.60 %)
Règlement des salaires nets
Règlement des cotisations sociales
Remboursement de l'emprunt
Impôts de l'année
TOTAL DES DEPENSES
EXCEDENT DE TRESORERIE

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 6 sur 10	

Détail des calculs

Recettes TTC :

Fournisseurs de matières premières :

Autres fournisseurs de biens et services :

Cotisations sociales :

Examen : Brevet Professionnel	Session : 2005	SUJET
Spécialité : BOULANGER	U 42 : Gestion Comptabilité et Techniques Commerciales	
Temps alloué : 3 heures coefficient : 3	Page 7 sur 10	